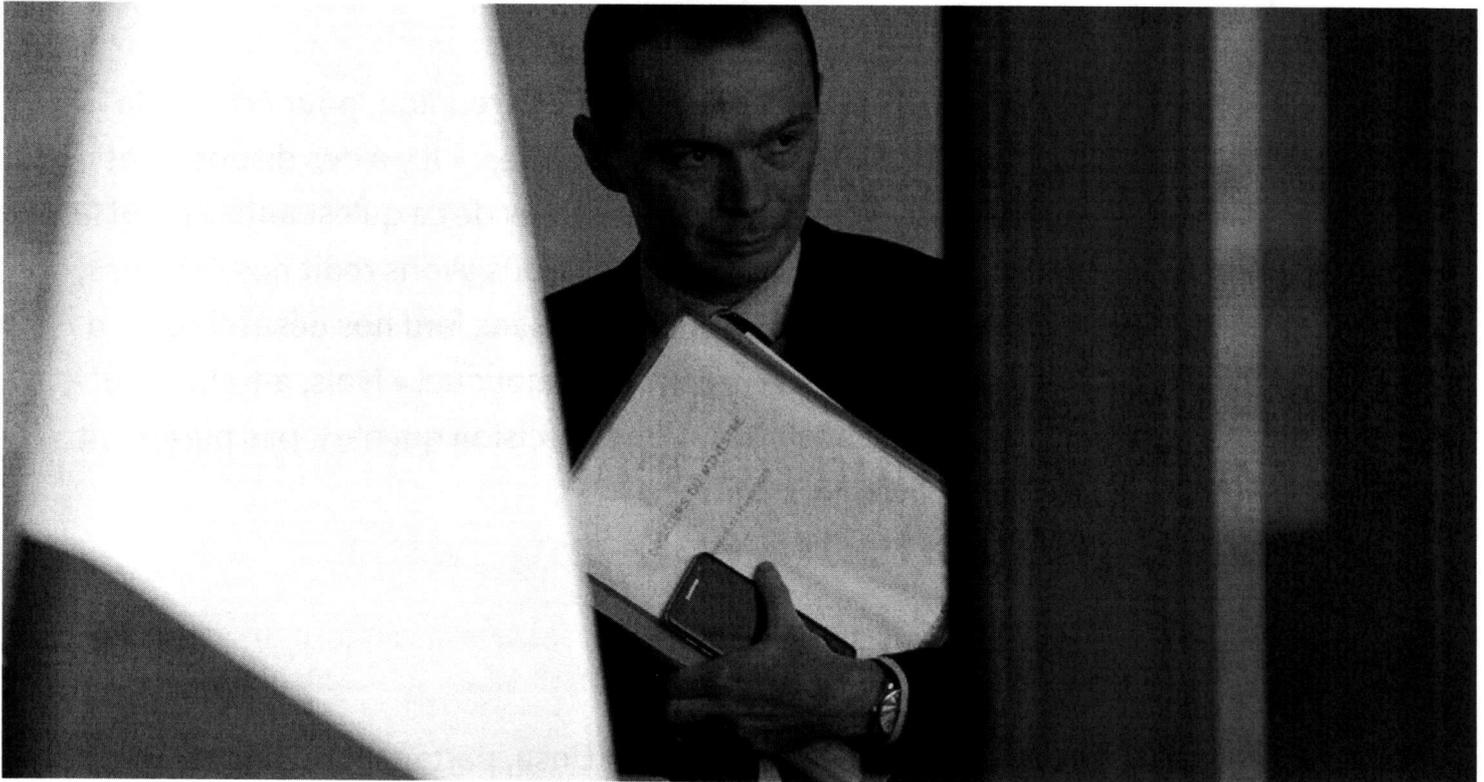


Réforme de la fonction publique : Dussopt n'exclut pas des aménagements

[LEÏLA DE COMARMOND \(HTTPS://WWW.LESECHOS.FR/JOURNALISTES/?ID=35\)](https://www.lesechos.fr/journalistes/?ID=35) | Le 13/02 à 21:28 | Mis à jour le 15/02 à 09:32



Le secrétaire d'Etat à la fonction publique, Olivier Dussopt. - *Ludovic Marin/AFP*

Sept des neuf fédérations de fonctionnaires ont quitté avant la fin la réunion où le secrétaire d'Etat à la fonction publique, Olivier Dussopt, a présenté ce mercredi le projet de réforme de la fonction publique. Olivier Dussopt a appelé les syndicats à faire des propositions d'amendements.

C'est devant un auditoire clairsemé que le secrétaire d'Etat à la fonction publique, Olivier Dussopt, a répondu aux déclarations des neuf fédérations de fonctionnaires après sa présentation du projet de réforme de la fonction publique, en gestation depuis un an. Sept des neuf syndicats avaient quitté la salle.

« Colère »

« Alors que le grand débat national montre l'existence de beaucoup d'attentes sur le service public, on nous présente un calendrier accéléré et des pistes déjà bouclées », a dénoncé la secrétaire générale de la FSU, Bernadette Groison. « Nous sommes particulièrement en colère, sur le fond et la forme », a insisté Gaëlle Martinez, de Solidaires, jugeant « urgent de réagir » tandis que le secrétaire général de la CGT-fonctions publiques, Jean-Marc Canon, parlait de « catalogue du pire qu'on pouvait craindre » et Christian Grolier, son homologue de Force ouvrière, d'une « mascarade ».

La CFDT et l'UNSA qui sont, elles, restées jusqu'à la fin de la réunion, pour écouter la réponse d'Olivier Dussopt, sont aussi ressorties mécontentes. « Il y a des dispositions dans cette loi qui vont changer des éléments fondamentaux de ce qu'est aujourd'hui la fonction publique », a déploré Luc Farré, pour l'UNSA. « Nous avons redit nos critiques, sur la méthode, le calendrier et prévenu que nous dirons sans fard nos désaccords », a affirmé Mylène Jacquot, représentant la CFDT-Fonction publique. « Mais, a-t-elle ajouté, nous dirons aussi les revendications satisfaites ». Une précision qui n'est pas purement formelle au vu de la stratégie d'Olivier Dussopt.

Voie de passage

Les neuf syndicats, qui se retrouveront le 19 février à l'Unsa, partagent de fait de nombreuses critiques sur la réforme : contre la fusion des instances de représentation des fonctionnaires, contre l'extension du champ des contractuels, contre les suppressions de postes... Dans ce contexte, plutôt que l'opposition frontale chère à son ministre de tutelle, Gérald Darmanin, et source d'unité syndicale, le secrétaire d'Etat à la fonction publique cherche une voie de passage.

C'est ainsi que s'il ouvre largement le **recours** (https://www.lesechos.fr/finance-marches/vernimmen/definition_recours.html#xtor=SEC-3168) aux contractuels, l'avant-projet de loi présenté aux syndicats est très en-deçà des annonces d'individualisation des rémunérations des agents faites lors du lancement de la réforme, le 1er février 2018. Mais surtout, Olivier Dussopt a ouvert le jeu en « invitant l'ensemble des organisations syndicales, comme les employeurs publics, à enrichir par voie d'amendements le projet de loi avant qu'il ne soit examiné en Conseil des ministres », précise le communiqué diffusé par Bercy à la fin de la réunion. « A la virgule

ou au point virgule près », comme l'a affirmé à la sortie Jean-Marc Canon ?

Trop bref

En tout cas, tous les syndicats s'accordent à dire que le temps laissé pour examiner le texte de 33 articles seulement mais une cinquantaine de pages sans l'exposé des motifs est bien trop bref pour que cela ne soit pas une posture. Les propositions d'amendements devront être déposées d'ici au premier mars, pour être examinées en conseil supérieur de la fonction publique le 6 mars. Le calendrier serait contraint par l'agenda du Conseil d'Etat qui doit examiner le texte avant son examen en conseil des ministres le 27 mars.

Leïla de Comarmond

[@leiladeco](https://twitter.com/leiladeco) (<https://twitter.com/leiladeco>) **Suivre @leiladeco
(<https://twitter.com/leiladeco>)**